



**JUILLET**

- Lancement de la campagne de communication, présentation du dispositif de Budget Participatif aux citoyens.

- Appel à candidature, nomination des 6 délégués issus des comités de quartiers qui intégreront le comité de suivi.

**OCTOBRE/NOVEMBRE**

**ÉTUDE DE FAISABILITÉ**

Le comité de suivi se réunit pour étudier et valider la recevabilité des projets et établir la liste de ceux retenus.

**JUILLET/AOÛT  
SEPTEMBRE**

**APPEL À PROJET**

Le dispositif du budget participatif sera porté à la connaissance des habitants(es) sur les différents supports d'information de la Ville.

**DÉCEMBRE**

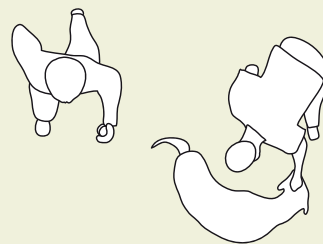
**VOTE DES CITOYENS**

Tous les Bigugliais(es) pourront voter soit directement sur la page dédiée sur le site de la Ville soit en déposant leur bulletin de vote dans une urne mise à disposition à l'Hôtel de ville.

**REUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION**

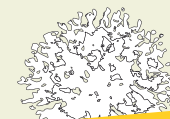
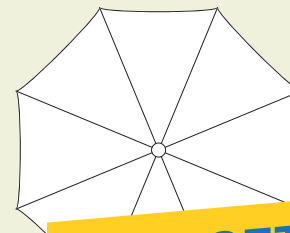
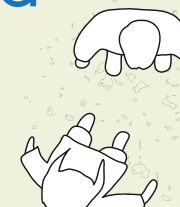
**le 10 juillet à 18h00**

**au Spaziu Carlu Rocchi**  
pour connaître toutes les modalités



Cità di  
**Biguglia**

**1<sup>ère</sup> édition 2023**



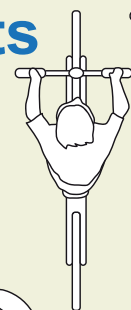
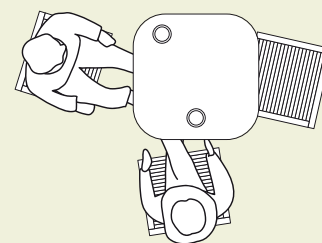
**BUDGET PARTICIPATIF**

**BUGHJETTU PARTICIPATIVU**

**Novu**

**50 000€**

**Réalisons ensemble vos projets  
d'intérêt collectif !**

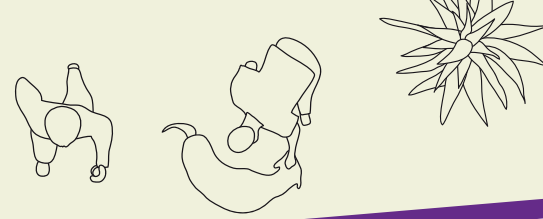


La participation des habitants à la vie de la cité est au cœur du projet de l'équipe municipale.

Favorisant la cohésion sociale, le budget participatif vise à impliquer les habitants dans la vie locale. Etant les usagers quotidiens des infrastructures et services de la ville, les citoyens peuvent ainsi proposer des projets d'intérêt général, destinés à améliorer leur cadre de vie et leur quotidien en utilisant une partie du budget de la collectivité.



Pour sa 1<sup>ère</sup> édition, la ville a dédié une enveloppe de 50 000 euros au Budget Participatif, qui sera confiée directement aux citoyens pour le financement des projets d'INVESTISSEMENT (15 000 euros maximum par projet).



## COMMENT RÉPONDRE À L'APPEL À PROJET ?

Date de dépôt des dossiers : du 17 juillet au 31 octobre

Peut déposer un projet toute personne dès 16 ans vivant ou travaillant à Biguglia.

La fiche projet est téléchargeable sur le site internet [biguglia.corsica](http://biguglia.corsica)  
Le dépôt peut se faire en physique, au guichet de la mairie, ou en ligne sur [serviziu.demucrazia@biguglia.corsica](mailto:serviziu.demucrazia@biguglia.corsica)

Contact : Stéphanie LEONI 04 95 65 39 45

## LES ÉTAPES CLÉS DU BUDGET PARTICIPATIF



## LE COMITÉ DE SUIVI SON ROLE

- Veiller au bon déroulement du Budget participatif
- Être garant de l'éthique et de la transparence du dispositif
- Participer à l'évaluation de la démarche
- Intervenir en cas de contestation (recevabilité, vote, résultats)
- Statuer sur les projets déposés comportant des coûts de fonctionnement
- Participer au dépouillement
- Veiller à la réalisation des projets lauréats

## SA COMPOSITION

- L'élue en charge de la démocratie participative
- Deux élus du conseil municipal
- Un élu du Cunsigliu Di A Ghjuventù
- Six délégués volontaires issus des comités de quartiers tirés au sort lors de la réunion de présentation du Budget Participatif

